



LUMILISS®

Micro-désactivé

CARACTÈRE, INTÉGRATION DANS LE SITE, ASPECT GRAVILLONNÉ SABLÉ.

Le LUMILISS® Micro-désactivé est un béton décoratif mettant en relief les granulats utilisés pour un bel effet de matière. Il répond aux tendances actuelles de la construction basées sur l'esthétisme en renforçant le caractère régional de l'aménagement grâce à l'utilisation de granulats issus de la pierre de construction locale.

Produit fabriqué par l'ensemble des centrales à béton prêt à l'emploi d'EDYCEM BPE.



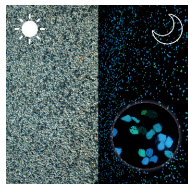
LES + PRODUIT LUMILISS® MICRO-DÉSACTIVÉ

- **Large choix** d'aspects esthétiques.
- **Aspect proche d'un sol gravillonné sablé.**
- **Utilisation de granulats** issus de la pierre de la région.
- **Mariage possible** avec de multiples couleurs.

La mise en place par des professionnels du bâtiment vous garantira une qualité de mise en œuvre et une garantie de résultats : durabilité, résistance à l'usure, absence de déformation ou d'ornièrage.

- **Intégration** possible par cloutage de :
 - granulats luminescents,
 - particules de verre.

Demandez conseil à votre technico-commercial béton.



SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES

Densité
2,5 T/m³

Classes
d'exposition
habituelles:
XF1 et XF2

Classe de
résistance à la
compression la
plus courante :
C25/30

Classes
d'affaissements
sont :
S2 à S4

Conformité
Norme
NF EN 206/CN

Prescriptions
DTU 21

VARIANTES

Micro fibres : absorption des contraintes de traction et amélioration de l'état de surface de vos dalles.

Colorant : multiples combinaisons (ocre, jaune, rouge, marron, noir, ton pierre,...). Traitement préventif nécessaire.

Retardateur : augmentation du temps de mise en œuvre.



DOMAINES D'APPLICATIONS

Utilisation pour tous types d'aménagements extérieurs :

- Allées de circulations.
- Voiries de lotissement (trottoir, passages piétonniers).
- Parvis.
- Pistes cyclables.
- Descentes de garages.
- Allées de jardins.
- Terrasses...



CONSEILS & PRÉCAUTION D'EMPLOI

- Ne jamais utiliser de vibreur.
- Respecter les joints de dilatation et de fractionnement suivant les normes et recommandations en vigueur (soit tous les 25 m² et tous les 5 ml dans les largeurs < 3 ml).
- Ne pas couler le béton en cas de risque de pluie.
- Respecter les règles de l'art en cas de temps froid ou chaud.
- Respecter les pentes pour évacuation des eaux.
- Protéger les abords.



L'UTILISATION D'UN DÉSACTIVANT SPÉCIFIQUE EST OBLIGATOIRE POUR UNE BONNE QUALITÉ DE RENDU.



ENTRETIEN

Traitements préventifs : quelques semaines après la fin du chantier, appliquer un film protecteur de surface pour empêcher la pénétration des hydrocarbures et faciliter l'élimination des salissures superficielles.

Traitements curatifs : après quelques années d'utilisation, nettoyage pour éliminer toutes traces de souillures puis application d'un produit de traitement redonnant un aspect initial à l'ouvrage.



MISE EN ŒUVRE DU PRODUIT

Le LUMILISS® Désactivé peut être déversé directement avec la goulotte du camion malaxeur ou mis en place par pompage :

PHASE 1 >

Réalisation du coffrage et du calepinage en positionnant les joints de dilatation dans le respect des pentes pour évacuation des eaux.

PHASE 2 >

Mise en place d'un polyane pour désolidarisation du support ou humidification du support à refus.

PHASE 3 >

Réglage, talochage et lissage et protection des accès du chantier (pendant la période de durcissement du béton).

PHASE 4 >

Mise en œuvre du produit micro-désactivant à l'aide d'un pulvérisateur (application en brouillard).

Pour le détail de la mise en œuvre du LUMILISS® Micro-désactivé, voir fiche "Recommandations de bonne mise en œuvre".